



Communauté de communes
PIÈGE • LAURAGAIS • MALEPÈRE

Bram, le 20 février 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au prochain conseil communautaire de la communauté de communes « Piège Lauragais Malepère » qui aura lieu le :

Vendredi 27 février 2026

à 18h00

à Villasavary à la salle des halles (place St Pierre)

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- 1- Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025
- 2- Compte-rendu des délégations données au Président
- 3- ZAC de la Preuilhe : Approbation du bilan de la concertation
- 4- ZAC de la Preuilhe : Approbation du dossier de création de ZAC

RESSOURCES HUMAINES

- 5- Quotas d'avancement de grades pour l'année 2026
- 6- Actualisation du tableau des effectifs
- 7- Création d'emplois permanents

FINANCES

- 8- Attribution de compensation 2026
- 9- Création d'un budget annexe M4 « Au cœur de la Piège »
- 10- Création d'une régie multiproduits « au cœur de la Piège »
- 11- Création d'un budget annexe M4 « ZAC de la Preuilhe »
- 12- Budget général : adoption du compte financier unique
- 13- Budget général : affectation des résultats
- 14- Budget assainissement : adoption du compte financier unique
- 15- Budget assainissement : affectation des résultats
- 16- Budget eau : adoption du compte financier unique
- 17- Budget eau : affectation des résultats
- 18- Budget tourisme : adoption du compte financier unique
- 19- Budget tourisme : affectation des résultats
- 20- Budget transport : adoption du compte financier unique
- 21- Budget transport : affectation des résultats
- 22- Budget ZAE adoption du compte financier unique
- 23- Budget ZAE: affectation des résultats

VOIRIE - EAU - ASSAINISSEMENT

- 24- Convention Participation Pour Equipements Publics Exceptionnels - Commune de LAURAC
- 25- Travaux du Pont de Canens : approbation de l'avant-projet et autorisation de lancement du marché public

TOURISME

- 26- Candidature à la reconnaissance « Terre de Vélo Occitanie »

MOTION DE SOUTIEN AU RPI DE LA PIEGE

QUESTIONS DIVERSES

Vous remerciant par avance de votre présence.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

André VIOLA,
Président de la CCPLM

